

CFVU_2024_03_21

Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C) à Aix-Marseille Université

(Document présenté pour avis à la CFVU du 7 avril 2022 et soumis à l'approbation du CA du 3 mai 2022)

1. Présentation du contexte

En vertu de l'article 15 Bis de l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique :

« Les universités installent une commission d'appui rassemblant des représentants enseignants et étudiants et ayant pour objectif de s'assurer du suivi sur le plan réglementaire et pédagogique de la mise en œuvre de la réforme de l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique et d'assurer la diffusion auprès du public des informations sur les modalités de cette mise en œuvre définies par l'université. »

***PASS** : Parcours d'accès spécifique santé

***L.AS** : Licence "accès santé"

Composition de la commission d'appui et de suivi R1C

Approuvée par le CA du 3 mai 2022 (délib CA 2022/05/03-06)

- **Le vice-président formation ou ses représentants** (dans la limite de deux), désignés par lui, pour assurer la présidence de la commission d'appui et de suivi ;

1. Représentants enseignants

- Le directeur de chaque composante concernée et listée ci-après, ou ses représentants (dans la limite de deux), désignés par lui :

Faculté d'arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) ;

Faculté de droit et de science politique (FDSP) ;

Faculté d'économie et de gestion (FEG) ;

Faculté des sciences (FS) ;

Faculté des sciences médicales et paramédicales (FSMPM) ;

Faculté des sciences du sport (FSS) ;

Faculté de Pharmacie (PHARMA).

- Les deux chargés de mission « PASS/L.AS » de l'établissement ;

- Un représentant du service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) de l'établissement.

2. Représentants étudiants

- Le vice-président étudiant ;

- Un élu étudiant de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), désigné en son sein pour la durée de son mandat sur proposition du vice-président formation.

2. Proposition soumise à la CFVU

- Désignation des représentants élus à la CFVU dans le collège des usagers du secteur de formation « disciplines de santé », au sein **de la commission d'appui et de suivi R1C.**

Nom des candidats transmis à la DIRFOR :

ÉTUDIANT secteur de formation « disciplines de santé »	SUPPLÉANT secteur de formation « disciplines de santé »
Camille BAGNOL	Ferréol BONNETAIN